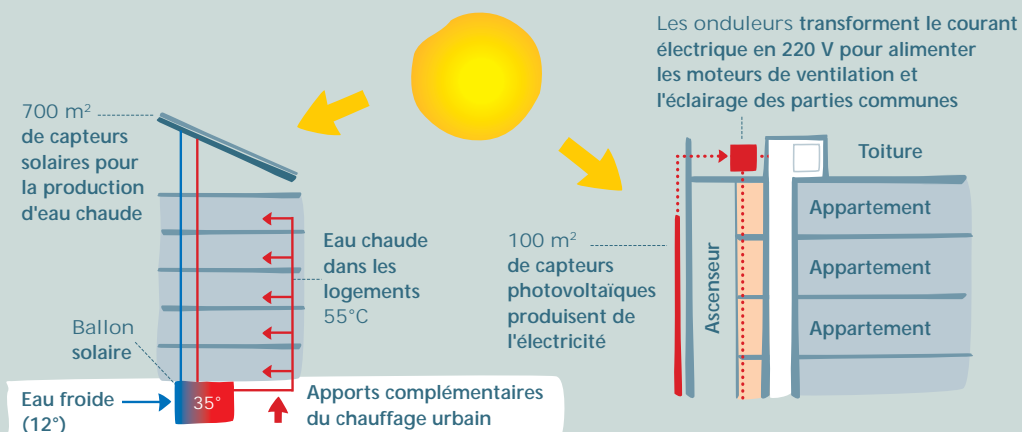


# Quartier de Surieux Échirolles

505 LOGEMENTS CONSTRUITS EN 1974



Financée par un programme européen intitulé "Thermie" et en accompagnement de la requalification du quartier conduite par la Ville d'Échirolles, l'Opac 38 a décidé la réhabilitation des 505 logements de son ensemble immobilier de Surieux dans une démarche énergétique globale.

La concertation avec les locataires, la Commune, la Région, l'État et l'Europe, a permis de concevoir un programme de rénovation ambitieux dont la maîtrise des charges par l'énergie solaire a constitué un axe fort soutenu par une volonté d'intégration architecturale des nouveaux équipements au bâti.



## PERFORMANCES 2005

- 410 000 kWh (25 % des besoins en eau chaude des logements) produits par an.
- 130 tonnes de CO<sup>2</sup>, 480 kg de SO<sup>2</sup>, 310 kg de NO<sub>x</sub>, évités par an.
- 61 € d'économies de charges/logement/an.
- 6 600 kWh d'électricité produite par le photovoltaïque

QUARTIER DE SURIEUX - ÉCHIROLLES	
> Architecte : DUO	> Bureau d'études : GTI
Accompagnement	
> AGEDEN, ASDER, PHEBUS, RHÔNEALPÉNERGIE-ENVIRONNEMENT	
Installateurs	
> TECHNOLAIR (Solaire thermique), TOTAL ÉNERGIE (Électricité solaire)	
Fabricants de capteurs	
> CLIPSOL (Solaire thermique), PHOTOWATT (Électricité solaire)	
Travaux	
> Programme entier : 1 829 830 € TTC (soit 3 660 €/logement)	> Installation solaire : 1 067 400 € TTC (soit 1 067 €/logement)
Subventions	
> Subventions "solaires" totales : 53 370 € TTC (soit 1 067 €/logement) dont :	> Union Européenne : 259 230 €
	> Région Rhône-Alpes : 243 980 €
	> Département de l'Isère : 30 500 €
Fin de la réhabilitation	> Juillet 1999